CHRONIQUE LOCALE.

Fête de l'Union Française.

Grand Concert Vocal et Instrumental dans la salle de la rue Rempart.

L'Union Française donne ce soir, 25 mai, dans sa salle de la rue Rempart, sous le haut patronage de M. Francastel, consul général de France, un grand concert vocal et instrumental au bénéfice des pauvres et de l'école des jeunes filles de cette société.

Il est inutile de recommander l'Union Française au public de la Nouvelle-Orléans, dont elle est si avantageusement connue.

Depuis quarante ans tout le monde sait que les malheureux dans la détresse n'ont jamais fait appel en vain à sa charité; personne n'ignore, non plus, qu'elle enseigne gratuitement le français et l'anglais à près de deux cents jeunes filles de toutes les nationalités.

En assistant au concert de ce soir le public fait donc œuvre bonne et utile tout en passant quelques heures agréables: on en jugera par le programme suivant:

Première Partie.

1. Cinématographe.
2. Berceuse de Jocelyn (Solo de Violon) ..... Godart
   M. René H. Garrot.
   Accompagné par Mlle Jeanne Jacquart.
3. La Flûte Enchantée (Duo). ..... Mozart
   Mme L. Schwartz et M. René Lacoste.
4. Les Deux Grenadiers Schumann
   M. Jules Fontana.
5. Les Contes d'Hoffmann (Duo) .. .. Offenbach
   Mme G. Lavedan et Mme W. Machado.
6. Solo de Violoncelle.
   Prof. Otto Fincke.
   Accompagné par Mme G. Lavedan.
7. Le Rêve (Valse) ..... L. Arditti
   Mlle Mathilde L. Burguière.
   Accompagnée par Mlle Bella Vandenborre.
8. Solo.
   Mlle Finette Reinecke.

Deuxième Partie.

9. Cinématographe.
10. Les Marrons Glacés (Monologue)
    M. A. de Chateauneuf.
11. (a) Ici Tous les Lilas Meurent ..... Lefèvre
    (b) Charmante Marguerite.... (Vieille Chanson Française)
    M. Victor Despommier.
    Accompagné par Mlle V. Moloney.
12. Les Souhaits ..... Chaminade
    Mlle Blanche Brieugne.
13. Paillasse (Prologue) Leoncavello
    M. René Lacoste.
14. La Valse du Printemps.... Stern
    Mme Menégra
15. Le Pardon de Ploermel..... ***
    Mme W. Machado.
16. Le Rêve de Manon.... Massenet
    M. Gottschalk.
17. Prière de la Tosca ..... Puccini
    Mme Dupuy-Lee Harrison.
18. Le Gréviste..... Comédie-farce
    M. de Chateauneuf, M. Delord et Mlle X....

Ce concert sera donné sous la direction de Mme Fœdor-Camoin.

Voici les noms des membres du Comité de l'Union Française:

Présidents Honoraires—M. Henri Francastel, Consul Général de France; M. Fortuné Jaubert.

Comité—MM. Emile S. Ecuyer, Président; F. Surmély, Premier Vice-Président; Paul Bordenave, Second Vice-Président; Geo Martin, Trésorier; Albert P. Clerc, Secrétaire.

Directeurs Honoraires — MM. Félix Dreyfous, Jean Sénac, E. Pons.

Directeurs — Prof. Alcée Fortier, MM. Raymond Delord, Albert Maurin, Bussière Rouen, Geo. Damiens, Jean Garcin, Louis C. Spear, E. J. Marsolan, J. Dumestre, Jos. Flandry.

La crue du fleuve.

Les travaux pour boucher la crevasse d'Hyméla se poursuivent activement, sous les ordres de l'ingénieur fédéral Sherrill, et tout permet d'espérer qu'ils seront terminés avant une quinzaine de jours.

A l'heure actuelle des pilotis ont été enfoncés à l'endroit de la crevasse sur une distance d'environ 500 pieds, et des sacs de sable ont été placés contre ce barrage pour arrêter l'flux de l'eau.

A la Nouvelle-Orléans le niveau du fleuve était hier à 20 pieds au dessus de l'étiage, soit une baisse de deux pouces dans le courant des dernières 24 heures.

Rapport du comité de Secours aux inondés.

Le comité de Secours récemment organisé à la Nouvelle-Orléans pour venir en aide aux inondés de la Louisiane, dans un rapport publié hier, accuse avoir reçu jusqu'ici 33,377.19 dollars, somme sur laquelle a été dépensé $14,973.01.

En sus de l'argent liquide, les sinistrés ont reçu de grandes quantités de vêtements, articles de literie, vivres, etc.

Départ du cuirassé "Nebraska."

Le cuirassé "Nebraska" a levé l'ancre hier matin à 7 heures, se rendant à Hampton Roads, où il rejoindra l'escadre de l'Atlantique.

Le capitaine Wood et les officiers du cuirassé, avant leur départ, se sont déclarés enchantés de leur séjour à la Nouvelle Orléans.

Mauvais ménage.

Hier matin, à dix heures et demie, une querelle est survenue dans la confiserie Lopez, rue Canal, entre Sidney J. Whiteside et sa femme, tous deux demeurant à Gretna. Le mari a donné un soufflet à sa femme et est sorti de l'établissement, mais a été plus tard mis en état d'arrestation.

ARRESTATION.

Walter Bryant et William Young, deux nègres, ont été arrêtés à l'angle des rues Gravier et Dryades, hier matin par les agents de police Ray et McChesney.

Ils sont accusés d'avoir commis un vol dans l'établissement de Ed. J. Muller, rue Constance 1339.

Coup de couteau.

Au cours d'une querelle survenue hier après midi à l'angle des rues Poydras et Franklin, entre Malvina Philips et Maude Barnes, deux négresses, la première a reçu trois coups de couteau au corps. La femme Barnes a été promptement arrêtée.

Gamin blessé.

James H. Dykes, un vendeur de journaux, en traversant la chaussée à l'intersection des rues Canal et Chartres, hier après-midi vers cinq heures et demie, a été renversé et blessé à la tête par un car de la ligne Colisée. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

VOL.

Pendant l'absence des personnes de la maison, hier matin, un voleur s'est introduit en la demeure de Chas Baumgarden, rue Arabella, 919, et en a emporté des bijoux d'une valeur de $100.

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, Lne, 24 mai—Vingt cinq sénateurs ont répondu à l'appel nominal ce matin, lorsque la séance a été ouverte par le lieutenant-gouverneur Barrett.

Un vote négatif a été rendu au sujet de la résolution de la Chambre invitant M. Wm J. Bryan à prononcer un discours devant l'Assemblée Générale.

Le sénateur Mouton a secondé la résolution; M. Léon Smith s'y est opposé en déclarant que le Sénat pouvait parfaitement résoudre les problèmes qui lui sont présentés sans faire appel aux lumières de M. Bryan.

Le rapport du comité des finances, approuvant la caution du trésorier L. E. Smith, a été reçu, ainsi que le rapport Byrne, de la Commission du budget.

Les projets de lois suivants ont été déposés au Sénat:

Par le Sénateur Léon Smith—Requiérant que toutes les charrettes qui débitent de la glace soient munies de balances.

Par M. Voegtle—Obligeant les compagnies d'assurances à faire de nouveaux placements dans l'Etat.

La séance a été levée à 11 heures et le Sénat s'est ajourné à lundi soir à 8 heures.

A LA CHAMBRE.

La séance a été ouverte à 11 heures par le speaker Thomas. Cent trois membres ont répondu à l'appel nominal.

Le secrétaire Landry a lu un certain nombre de lettres approuvant la pétition qui a été présentée ces jours derniers à la Chambre demandant qu'un gouvernement par commission soit institué à Monroe.

Les projets de loi suivants ont été déposés:

Par M. Clayton — Abrogeant et amendant la loi créant un auditeur ambulant et réglementant l'impression des documents officiels.

Par M. Kendricks—Amendant la loi sur les élections primaires.

Par M. Anders — Recommandant l'élection de surintendants de paroisses.

Par le Juge Jones—Autorisant le gouverneur Hall et d'autres citoyens de l'Etat à se rendre à San Francisco afin d'y choisir un emplacement pour l'exposition que fera la Louisiane dans cette ville en 1915.

Après la lecture de ces projets de lois, la Chambre s'est ajournée à lundi soir à 8 heures.

POURRAIT ETRE FATALE.

Quand les Personnes de la Nouvelle-Orléans en Apprendront-Elles l'Importance ?

Les Douleurs au Dos sont tout d'abord une chose toute simple;

Mais quand vous saurez qu'elles viennent des rognons;

Qu'une sérieuse maladie des reins peut s'ensuivre;

Que la maladie de Bright peut en être l'issue fatale;

Vous serez heureux de profiter de l'expérience suivante:

Déclarée par une habitante de la Nouvelle-Orleans.

Mme Denis Kelleher, 2421 rue Banks, Nouvelle-Oriéans, Lne, dit: "La guérison que les Doan's Kidney Pills ont effectuée dans le cas de ma fille il y a quelques années a été permanente. Elle était affligée depuis son enfance d'une faiblesse des reins et de la vessie, et avec le temps son état empira. L'enfant n'avait pas d'appétit, maigrissait et était chétive. Nous consultâmes des médecins qui lui ordonnèrent beaucoup de médicaments mais sans grand succès jusqu'au jour où elle prit les Doan's Kidney Pills. Il ne fallut que le contenu de cinq boîtes de ce remède pour rétablir complètement notre fille et la délivrer de tous les symptômes de la maladie des rognons".

En vente chez tous les marchands. Prix, 50 sous. Foster-Milburn Co., Buffalo, New York, seuls agents pour les Etats-Unis.

Rappelez-vous le nom—Doan—et n'en prenez pas d'autre.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès enregistrés dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Fred. W. Tiedemann à Léontine Morano; Frank C. Smith à Ida Gunter; Robert Breans à Ora Curtis.

NAISSANCES.

Mmes Robt Herrford, une fille; Wm O. Boote, une fille; Leanus Lapeyrouse, une fille; A. F. Molnet, un garçon; Aug Indovina, un garçon: Wallace L. Walker, un garçon; Eug. J. Doran, un garçon; John Meyer, un garçon.

DECES

Theodore Flinn, 29 ans, Hôpital des Aliénés; Vve Bridget Delaney, 73 ans, 602 Félicité; Jules Lacoste Jr, 15 mois, 2811 Bourbon; John J. Dwyer, 42 ans, 119 N. Salcedo; Ned. Brown, 10 mois, Thalie et Galvez; Hilario Franquiz, 60 ans, 2105 Espagne; Enfant de Mme W. J. Tompson, 16 heures, 402 Millaudon; Isabella Cumpster, 76 ans, 514 Bolivar; Robt Randall, 59 ans, 5218 Dauphine; Joseph Thibaut, 40 ans, Alger; Ulysses Antoine, 21 mois, 1636 N. Robertson; Léon Levy, 74 ans, 1332 Colombus; Elosa Loncheto, 54 ans Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Elizabeth Wigginton vs Henry Armstrong, demande de divorce.

Joseph G. Viosca vs Rita Bernadas, séparation de corps et de biens.

Ella Beaulieu vs Jules Durand, demande de divorce.

Bernin Automobile Co., vs C. F. Pierre, réclamation de $382.75.

Léontine Forstall vs N. O. Railway & Lt Co., action en dommages de $8.000.

John Holmes vs The Frederick Leyland C., action en dommages de $5000.

Successions ouvertes:

Jos. A. Bruen, Antonio Sciandra.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. ADCOCK.

Comparutions:

A. P. Lundy, Joseph McArdle, obtention d'argent sous de faux prétextes; Wah Wong, détournement; Emma Hamilton, attaque et blessure; Gus Roman, abandon du foyer conjugal.

Condamnations:

Bertha Golden, usage d'opium, $25 d'amende ou 60 jours de prison; Joseph Baranco, John Cairo, violation de l'acte 70 de 1898, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Acquittés:

Pearl Bell, Frank Lewis, usage de cocaine; Julia Frank, Laura Corbett, Wm. Frank, actes de violence; Louisa Barnes, larcin; Modes Murphy, actes de violence. Francis Compobles. Sam Tolman, Virginia Cosinner, attaque et blessure: Wm. Goss, Beatuce Goss, usage d'opium.

Ventes inscrites au bureau d'auctions.

John J. Caron à A. Dazet, bail de la propriété No 4127 rue Cleveland, entre Carrollton et Solomon, pour 16 mois à $18 et $20 par moi.

Mme M. L. Koll à Chas T. Lippard, bail de la propriété No 2010 rue Philip, entre Saratoga et Rempart, pour 14 mois à $10 par mois.

Jos Bonomo à Chas T. Lippard, bail du local No 1214 rue Gasquet, coin Franklin, pour 36 mois à $35 par mois.

Florent T. LeBeuf à Vve Daniel Weaver, intérêt, etc. en et dans une portion dans la paroisse d'Orléans et paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, près du Morgan's La. & Texas R. R. Terrain, LeBeuf, Evelina, Thayer et Opelousas: 2 terrains, LeBeuf, Opelousas, Slidell et la propriété Robelot; 2 terrains, LeBeuf, Thayer, Newton et Diana, $1,307.77.

Ralph C. Morgan Jr à Sam. C. Theisen, option d'acheter terrain, D'Abadie, Onzaga, Miro et Tonti, $225.

Léonce E. Leonard à Wm J. Kearney, terrain, White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré, $1,270.

Anselme Cassou à Geo. Kuckens, portion, Royale, Chartres, Espagne et Mandeville, $2,100.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Rd Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 408

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DU CONSEIL DE DIRECTEURS des Ecoles Publiques—Bureau Bâtisse Municipale, rues Carondelet et Lafayette—Nouvelle-Orléans, 16 mai 1912—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au VENDREDI, 7 juin, à midi, pour la fourniture dans les écoles publiques de cette ville de pupitres et chaises d'élèves et de professeurs, chaises d'opéra, coffres en acier, tables de bibliothèque et autres meubles d'école, ainsi des appareils de physique et de chimie.

Des spécifications et imprimés bleus sur demande avec le soussigné.

E. A. WILLIAMS, Secrétaire.

22 mai—1 sem

BUREAU DE LA NEW ORLEANS Butchers Co Op. Abattoir Co., Ltd. Nouvelle-Orléans, le 16 mai 1912—Conformément à l'Article VI des Statuts une élection de vingt-six (26) directeurs à servir durant l'année suivante aura lieu au bureau de la compagnie le lundi, 27 mai 1912 entre 1 et 5 heures p. m.

J. B. LOUIS, Président.

R. D. VERGES, Secrétaire.

16 mai—16 au 27 inc

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite à l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, laquelle se réunira au mois de Mai 1912, pour amender la loi No 116 de la session régulière de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, année 1910.

27 avril—27 mai 4 11 18 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Frank Brinker Wagon Manufacturing Company Limited vs John W. Dismone Jr.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 50,785.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Henry Renshaw, Juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 4 juin 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une charrette à ressorts à quatre roues. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant — D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour — Jos. F. Walton, avocat pour la demanderesse.

24 mai—24 30—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Despanie Materne versus John Wagner Jr.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 52,238—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 4 juin 1912, à 11.30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un cheval, harnais et charrette à quatre roues. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—Chas T. Starkey, avocat pour le demandeur.

24 mai—24 30—juin 4

AMUSEMENTS

TRENTE-SEPTIEME GRAND VOLKFEST

Au Bénéfice de l'Orphelinat Protestant Allemand, DIMANCHE 26 Mai et LUNDI 27 Mai

AU SOUTHERN PARK

Cérémonies d'Ouverture Dimanche à 3:30 p. m. Vaudeville, Danse. Jeu de Boules avec Prix pour Dames et Messieurs, Jeux d'Enfants. Musique de Concert les Deux Jours. Lundi Grand Feu d'Artifice.

ENTRÉE.....25 SOUS!

Entrée libre pour les enfants au-dessous de 12 ans.

10 mai—19 22 23 24 25 26

DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 5¢ & 10¢ — SELECTED MOTION PICTURES — LAFAYETTE — FORMERLY THE SHUBERT — ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Mandeville, Madisonville et Houltenville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 2 MAI 1912.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS

50c—MANDEVILLE—50c

75c RIVIERE TCHEFUNCTA—75c

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pinelland Park, dimanches et mercredis l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE, Incorporés.

No 337 rue Carondelet.

25 avril—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs les Sociétaires sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Trimestrielle qui aura lieu le DIMANCHE, 26 mai à cinq heures du soir, au siège de la Société, 1818 rue Ste-Anne.

ORDRE DU JOUR.

Amendement à l'Article XI des règlements.

Le Vice-Président, I. AMARDEIL.

Le Secrétaire, J. DE LAAGE.

23 mai—4f

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.

Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de rue West 15th.

†FRANCE [neuf], 30 mai.
*LA PROVENCE, 6 juin.
*LA LORRAINE, 13 juin.
†FRANCE [neuf], 20 juin.
*LA PROVENCE, 27 juin.
*LA LORRAINE, 4 juillet.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

*Vapeur à double hélice.

†Vapeur à quadruple hélice.

Nouvelle-Orléans-Havre directe.

S. S. LOUISIANE, 4 juin

Passage de Première Classe.....$80.00

Passage d'Entrepont.....$33.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du fret No 802 rue Commune, bâtisse Hennen'.

1er mars—1an

PETITES ANNONCES.

A VENDRE—Une baroucche en parfaite condition avec roues caoutchoutées. S'adresser 341 rue Chartres.

19 mai—1 sem

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

522 rue Bourbon,

Jarry, Louis

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT. Division C, Paroisse d'Orléans. Etat de la Louisiane. No 100,058—Gee W. Rneff Sr vs Lea Minors Mitchell — Attendu que Lucille Mitchell, veuve de J. A. Mitchell, du Comté de Hamilton, Etat du Tennessee, en sa capacité de gardienne ou tutrice dûment qualifiée de la personne et de la succession de ses enfants mineurs, à savoir: Morris Mitchell, William Mitchell, Alexander Mitchell, Thomas J. Mitchell et George Clark Mitchell, résidents du comté d'Hamilton, Etat du Tennessee, ont fait application à cette cour pour l'autorisation de prendre possession et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant auxdits mineurs.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de donner les raisons dans les trente jours de la date du premier avis pour lesquelles la demande de ladite gardienne ou tutrice ne serait pas accordée.

Par ordre de la cour.

Nouvelle Orléans, Lne. 9 mai 1912.

W. W. CUMMINGS, Député Greffier.

John Wagner, avocat.

11 mai—11 17 25—juin 1 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Grand Piano Droit de Valeur de Cable-Nelson et Meubles de Maison, Etc.

(Mme M. Monteaux vs William S. Maver.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 97,455—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MARDI, 4 juin 1912, à 10:30 a. m., de la propriété ci-après décrite à savoir:

En mon entrepôt No 3105 rue Decatur, entre les rues Champs-Elysées et Française.

Un Piano et Tabouret, 2 Berceuses et Ameublement de Salon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cent étant la seconde et dernière crée ladite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant caution avec bonne et solvable sécurité, portant intérêt au taux de 5 0|0 par an de la date de vente jusqu'au paiement. L'acquéreur aura cependant à déduire du montant de son enchère et payer comptant au moment de la vente, les frais et charges dudit procès et vente, soit environ $35.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

A. D. Danziger, avocat pour la demanderesse.

22 mai—22 29—juin 4

AVIS AUX OREANCIERS.

W. H. Openweyer versus National Automatic Fire Alarm Company of Louisiana.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 99,630—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le 1er compte trimestriel présenté par les receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONELLY, Greffier. — R. E. Milling, E. M. Stafford, H. W. Robinson, avocats.

21 mai—21 28 31

---

rai quand il faudra.

Caradec marcha. Il serrait René sur sa poitrine, et, doucement lui embrassait les yeux ses pauvres grands yeux pleins de larmes.

Il sentait battre contre le sien ce petit cœur angoissé, et ce lui était une douleur abominable...

Un enfant.... un pauvre enfant.... un être d'innocence qui ne devrait connaître que les caresses et l'amour, qu'allait on en faire ? Quel sort lui réservait l'homme au capuchon ? Est-ce que par hasard ?

—Ah! mais non! ah! mais non! gronda en lui même le serviteur. Un petit gars, c'est sacré.....

Moi vivant, il n'y touchera pas .... je le jure par madame Sainte-Anne....

On atteignit le carrefour; Yvon s'arrêta brusquement.

—Tourne à gauche, fit Robert.

—A gauche ? C'est un cul-de-sac ! à gauche on ne sort pas !

—Qui te parle de sortir ?

—Quoi donc ? Est-ce que vous voudriez ? bégaya Caradec, saisi d'une appréhension terrifiante.

—Tu n'es qu'un sot. Tu n'as pas à discuter mes ordres.

Deep est mort, sa niche est vide. L'enfant prendra la place de Deep. Et je lui fais là un grand honneur !

—Allons, marche !

Cette fois, au lieu d'obéir Caradec posa René sur le banc, il mit près de lui la lanterne.

Le petit nouait ses bras autour du cou de l'homme, son cœur battait follement, il tremblait.

—Garde-moi.... garde-moi... disait-il tout bas....

D'un geste attendri, le Breton dénoua la douce étreinte.

—Chut !.... tais-toi !....

Il se plaça devant l'enfant, il étendit les bras. Stupéfait, son maître s'était arrêté et le regardait.

—Monsieur, articula posément Caradec, faut que je vous dise une chose. Vous savez que je vous suis dévoué à la vie à la mort.... vous savez tout ce que j'ai fait pour votre service.....

—Où diable veux-tu en venir ?

—Et votre service est plutôt dur, poursuivit l'autre, sans paraître entendre, Marianne y est restée .... n'empêche, j'suis à vous, j'm'en dédis pas.

Quand vous avez voulu toucher à la femme "charmée" je vous ai averti que ça tournerait mal.... j'ai obéi quand même sans faire ouf....

Mais à c't'heure, j'veux plus.. j'suis pas un bourreau d'enfants .... Des petits gars sans défense, si mignons et si doux.... jamais de la vie Vous marcherez sur mon corps avant de toucher à celui-là !

Robert éclata de rire. Et ce rire résonna, sinistre, sous les voûtes.

—Ma parole ! tu es très drôle, et je ne veux pas me fâcher.

Qui t'a dit qu'on en voulait à ce gamin ? Il va remplacer Deep ! Combien de fois faut-il te le répéter ?

—Il sera dans la nuit.... il n'aura pas l'air.... Il deviendra fou de peur.

Vaudrait mieux le tuer tout de suite.

Que se passa-t-il alors ? Quel choc déclancha chez l'insensé, l'accès de folie furieuse ? On ne le sait ! Mais, bondissant sur Yvon, à l'improviste, il le jeta par terre, et lui écrasa la poitrine.

Cette attaque imprévue mit le Breton en état d'infériorité telle qu'il ne put même pas essayer de se défendre. Un reste de sang froid lui fit faire un bond de côté afin de se soustraire à l'étreinte qui l'étouffait. Il n'y réussit point.

L'autre pesait de toutes ses forces, il ricanait toujours, il nouait ses deux mains au cou d'Yvon pour l'étrangler.

Celui-ci se voyant perdu, ne songea plus qu'à lutter pour sa peau; il parvint à prendre dans sa poche un long couteau à virole, qui ne le quittait jamais.

Il l'ouvrit d'une main, insidieusement.... il frappa.... mais le coup, mal calculé, n'atteignit son adversaire qu'au flanc. Et encore, ce ne fut qu'une éraflure sans importance.

—Ah ! tu mords vipère, clama Vaudreuil.

Une seconde plus tard, Caradec était hors de combat: D'un coup de poing furieux asséné en pleine figure, son maître l'avait immobilisé. C'est lui maintenant qui tenait le couteau.

Dix fois, vingt fois, avec une régularité méthodique, l'arme s'abattit. Le sang giclait, éclaboussait de gouttes chaudes le visage du fou.

Il frappait toujours; il ne s'interrompit que quand son bras fut lassé.

Alors, sans plus se soucier de sa victime, il mit le couteau dans sa poche, prit l'enfant qui s'était évanoui d'horreur, et l'emporta. Il prit aussi la lanterne afin de se guider mieux.

Arrivé devant la cage, il l'ouvrit, y déposa le pauvre René en syncope—puis, avec soin, il mit le cadenas....

—Là ! fit-il, j'ai un autre Deep....

Tranquille, il s'éloigna, revint sur ses pas.... Le cadavre de son serviteur lui barra la route; sans s'émouvoir Robert le contourna.

Au sortir du souterrain, dans le vestibule des Chartrettes, il hésita un moment; cette hésitation fut de courte durée. S'engageant dans l'escalier, il atteignit son observatoire, et alla tout d'abord se poster devant une glace.

L'image qu'elle réfléta était hideuse. Le visage de Vaudreuil, ses vêtements, ses mains, étaient rouges de sang....

—Je ne suis guère présentable, murmura-t-il. Faisons un brin de toilette.

Il se lava, changea d'habits, n'oublia pas de reprendre le couteau d'Yvon, et quitta les Chartrettes dans sa limousine.

Il prit le volant. Personne ne s'étonna en le rencontrant, car les chauffeurs ont souvent des accoutrements bizarres.

Son heaume noir accompagné de lunettes entourées de soie, le rendait complètement méconnaissable.

Rue d'Anjou, après avoir remisé sa voiture, Robert ne fit qu'une courte station. Presque aussitôt il ressortit, à pied cette fois.

Où allait-il ? Au hasard, à l'aventure; il ne le savait pas lui-même.

***

Le premier soin de Françoise en rentrant à Paris fut de mander Dolorès Artega auprès d'elle.

Bien entendu, elle continuait d'habiter avenue du Trocadéro, jusqu'à nouvel ordre, Michel lui ayant persuadé qu'elle ne pouvait pas, qu'elle ne devait pas regagner présentement son domicile.

Mme James Talbot versa des larmes à la vue du pauvre enfant qu'on lui présentait.

On l'avait ranimé, certes, mais il était agité d'un tremblement continuel, et dans ses yeux égarés, persistait le reflet des épouvantes qu'il venait de vivre. Impossible de lui arracher une syllabe. Sa nourrice arriva.

—René, mon petit ! cria l'Espagnole en lui tendant les bras.

Il se tourna vers elle, n'eut pas l'air tout d'abord de la reconnaître....

—Eh bien ! lui dit doucement Françoise, tu ne veux pas embrasser Dolorès ?

Déjà, l'ardente femme était à genoux devant le garçonnet, elle le couvrait de caresses folles, elle pleurait de joie.

—Ma nounou, ma nounou, ne pleure pas ! sanglota René. Je ne te ferai plus de chagrin..... je n'irai plus avec les méchants messieurs qui prennent les petits garçons et leur font du mal....

—Allons ! fit Mme Talbot, il est sauvé.

Dolorès demanda des explications, on les lui fournit autant que faire se pouvait. Mais il était bien entendu qu'elle ne bougerait pas de l'hôtel pour le moment.

Le soir tombe. Michel, qui était allé faire un tour au ministère, n'allait sans doute pas tarder à rentrer. Salcède, chargé de plusieurs démarches par la doctoresse, devait dîner chez les Talbot, et on l'attendait d'une minute à l'autre.

Laissant l'Espagnole et l'enfant dans la chambre qui leur était réservée, les deux dames allèrent causer dans l'intimité du petit salon de Mme Talbot. Elles en avait tant à se dire !

La nuit vint, elles ne s'en aperçurent pas. Cependant, Françoise songea tout à coup qu'il devait être tard; elle dit:

— Michel s'attarde bien, ne trouvez-vous pas ?

Comme pour répondre à cette remarque, une voiture s'arrêta devant le perron de l'hôtel. Talbot en descendit. Presque en même temps Salcède arrivait lui aussi.

— Descendons dit la vieille dame; venez, ma chère enfant !

Mais à peine avaient-elles quitté le petit salon, qu'un bruit de lutte mêlé de vociférations et d'injures, leur parvint.

Elles se prirent la main, elles se regardèrent pâlissantes.

—Mon Dieu ! balbutia la doctoresse, qu'est ce encore ? Un nouveau malheur ?

Se soutenant l'une l'autre, elles descendirent quelques marches.

—Au secours ! cria Michel.

La mère, galvanisée par cet appel, s'élança dans l'escalier. Françoise suivit.... Et voici ce qu'elles virent.

Appuyé contre le chambranle d'une porte Talbot leur apparut, le visage en sang.

Par terre, dans la demi obscurité du hall, quatre domestiques, aidés par Salcède, n'avaient pas trop de toutes leurs forces pour terrasser un homme qui se débattait furieusement.

Un véritable énergumène.

A continuer.